

---

## À L'ABORDAGE !

# La classification de la Bibliothèque du Congrès, Terra Incognita

---

### Virginie TACQ

Gestionnaire de l'information, Université Catholique de Louvain (UCL) - Bibliothèque de psychologie et des sciences de l'éducation

- Chaque bibliothèque a impérativement besoin d'un langage de classification qui se rapproche le plus des exigences documentaires de son public et de son fonds. La *Classification de la Bibliothèque du Congrès*, ou *Library of Congress Classification (LCC)*, peut être une de ces alternatives mais encore faut-il en connaître la philosophie et le fonctionnement précis pour en apprécier la pertinence. L'histoire de cette classification unique, intimement liée à celle de la Library of Congress, fondée en 1800, démontre le cheminement intellectuel qui guida sa création. C'est seulement au terme d'une aventure longue d'un siècle que James Hanson et Charles Martel élaborèrent la *LCC*. Aujourd'hui près de vingt millions de livres sont soumis à cette classification et un nombre croissant de bibliothèques l'adopte.
- Het is duidelijk dat iedere bibliotheek zoekt naar een classificatie die zo dicht mogelijk aansluit bij haar kernactiviteit en/of de vereisten van haar klanten. Een alternatief is mogelijk met het Amerikaanse *Library of Congress Classification (LCC)*. Indien men oog heeft voor de achterliggende filosofie en het precies functioneren van deze classificatie, zal men dit systeem ongetwijfeld sterk op prijs stellen. Het ontstaan en de ontwikkeling van deze unieke classificatie is nauw verbonden met de geschiedenis van de Library of Congress, gesticht in 1800. Het heeft bijna een eeuw geduurd om het systeem op punt te stellen, vooral een initiatief van James Hanson en Charles Martel. Op dit ogenblik zijn zowat twintig miljoen boeken ontsloten via *LCC*, een aantal dat blijft groeien

Les champs de la connaissance s'élargissent chaque jour davantage. Cela signifie bien évidemment que la quantité des documents portant sur ces nouveaux sujets croît également.

Or, pour les bibliothèques, ces documents peuvent poser problème quand vient le moment de les classer afin de les mettre à la disposition du public : si la classification utilisée n'est pas actualisée ou n'a pas intégré les nouveaux concepts issus de l'évolution du savoir, les ouvrages récents se retrouveront dans des classes peu adéquates, trop globales.

Dès lors, la classification perdra de sa fonctionnalité et de son intérêt. Il est donc important dans la mesure du possible de s'orienter ou de se réorienter vers une classification évolutive et mise à jour régulièrement, comme la *Classification de la Bibliothèque du Congrès (Library of Congress Classification ou LCC)*.

### Bref historique<sup>1</sup>

La bibliothèque nationale des États-Unis fut fondée en 1800 à Washington, District of Columbia, peu après l'établissement de la capitale. Sa création correspondait à un besoin du Congrès de se doter de collections, en histoire et en sciences sociales principalement, utiles à ses travaux. Après avoir perdu tous ses fonds, s'élevant à quelques 3 000 ouvrages, dans l'incendie du

Capitole par les troupes anglaises en 1814, la Bibliothèque du Congrès renaquit de ses cendres grâce au Président Thomas Jefferson qui lui offrit sa propre collection de 6 487 unités<sup>2</sup>, classées suivant un système personnel. Les documents couvraient des domaines très différents les uns des autres. Cela influença toute la philosophie ultérieure de la politique d'acquisition, qui tend aujourd'hui à s'élargir à tous les horizons documentaires.

Dès 1870, la loi sur le "copyright" fit de la Bibliothèque du Congrès le centre du dépôt légal des œuvres américaines<sup>3</sup>.

Vers la fin du XIXe siècle, le Capitole devint trop étiqué pour pouvoir continuer à accueillir les nombreux ouvrages de la Bibliothèque et le bâtiment actuel ouvrit ses portes au public en 1897. À la même époque, la classification de Jefferson fut déclarée obsolète notamment au vu du nombre peu élevé de ses classes : en effet, elle avait été conçue pour une bibliothèque comprenant moins de dix mille livres, or celle-ci en possédait alors près d'un million !

Le choix d'une autre classification s'imposait donc. James C.M. Hanson et Charles Martel, respectivement Chef de la Division Catalogue et Chef Indexeur, examinèrent les possibilités qui s'offraient à eux. Ils en étudièrent tout d'abord trois parmi les principales publiées : la *classification décimale* de Melvil Dewey, l'*Expansive classification* de Charles Ammi Cutter et le *Halle Schema* de Otto Hartwig<sup>4</sup>. La classification de

Dewey fut rapidement abandonnée car ce dernier refusa d'effectuer la moindre adaptation aux besoins de la Bibliothèque du Congrès. Le *Halle Schema* fut éliminé car jugé trop lié à la philosophie germanique traditionnelle. Enfin, après avoir envisagé un temps l'adoption de la classification de Cutter, l'équipe en charge du projet préféra concevoir une classification originale. C'est de cette manière que fut mise en œuvre une toute nouvelle classification, entièrement développée pour et par la Bibliothèque du Congrès, à partir de 1901. La première version présentait tout de même un nombre important de similitudes, au niveau des classes, avec la classification de Cutter.

Dès le début du XXe siècle, les notices du catalogue de la Bibliothèque du Congrès commencèrent à être vendues à d'autres bibliothèques.

Le début des années nonante vit la concrétisation d'un projet étudié par la LCC dès 1966, celui de la conversion de ses données catalographiques issues de la bibliothèque au format US-MARC, format aisément échangeable et stockable<sup>5</sup>.

Cet énorme travail marqua un tournant dans la diffusion de ces données aux bibliothèques intéressées. En outre, cela facilita les révisions et les mises à jour des différentes tables : la bibliothèque était dorénavant capable de produire les documents directement depuis les enregistrements USMARC.

## Quelques chiffres<sup>6</sup>

À l'heure actuelle, la Bibliothèque du Congrès compte plus de 130 millions de documents, parmi lesquels 29 millions de livres et de volumes imprimés dont près de 20 millions sont classés selon la *Library of Congress Classification*. Chaque jour, dix mille nouvelles unités y sont ajoutées.

Cet impressionnant rassemblement de monographies, de "comics", de cartes, de livres précieux<sup>7</sup> lui confère le statut de "bibliothèque la plus fournie du monde".

Le budget de fonctionnement pour l'année 2004 s'élevait à près de 370 millions de dollars consacrés à ses services de bibliothèque nationale dont le catalogage.

L'équivalent d'environ 4 000 personnes employées à temps plein travaillent dans cette gigantesque bibliothèque.

## Caractéristiques majeures et fonctionnement

La *Classification de la Bibliothèque du Congrès*

est différente en plusieurs points des classifications les plus utilisées dans nos pays, comme la *Classification Décimale Universelle* ou la *Classification Décimale de Dewey*. Plusieurs de ces particularités sont à souligner.

### Structure des cotes

La LCC repose sur 21 classes, représentées chacune par une lettre de l'alphabet. C'est donc une classification thématique.

La première particularité de la LCC est sa structure alphanumérique, qui mêle des lettres et des chiffres. Cette structure est décomposée en 3 grandes<sup>8</sup> parties : Le "class number", le "book number" et la date de publication.

#### L'identification du sujet : le "class number"

Le "class number" désigne le sujet précis de l'ouvrage. Cet indice composé de 3 ou 4 séquences, est attribué par l'indexeur. La première séquence est constituée de une, deux voire trois lettres, désignant la classe principale. La seconde séquence est chiffrée, entre 1 et 9999, et définit un aspect spécifique de la classe. Elle peut éventuellement être précisée par des décimales précédées d'un point qui pourront par exemple être une division de forme. La troisième séquence est facultative. Il s'agit en fait d'un premier "Cutter number", utilisé pour différencier plusieurs documents sur un même sujet. Il est composé de l'initiale de ce sujet et d'un chiffre. Il peut également désigner arbitrairement une division quelconque. Quelquefois, deux indices Cutter peuvent être utilisés afin de préciser un sujet, point qui sera développé plus avant.

L'élaboration de ce "nombre" fait partie du domaine de la classification elle-même.

#### L'identification de l'ouvrage : le "book number" et la date de publication

Le "book number", qui prend la forme d'un "Cutter", permet de distinguer sans ambiguïté un ouvrage dans une classe. Il le particularise grâce à sa vedette principale, auteur ou titre. En effet, celle-ci sera décrite par son initiale suivie de un ou plusieurs chiffres (jusqu'à quatre). Ce "book number" sera traité de manière décimale, ce qui signifie que le 2 se situera après le 111 - comme dans la CDU - et non l'inverse.

La date de publication apporte quant à elle une ultime précision sur le document décrit : chaque volume possède une cote propre à son édition. Elle fut introduite dans la cote de rangement à partir de 1982<sup>9</sup>.

Nous pouvons donc affirmer que l'éventuel premier "Cutter" (faisant partie du "class number") sert à définir plus précisément un sujet, tandis

Tab. 1 : Structure d'une cote de rangement.

<b>Class number</b>		
Séquence en lettres capitales	→ BF	→ Psychology
Nombres entiers	→ 39	→ Psychology–Philosophy. Relation to other topics– Methodology– <b>Mathematical and statistical methods.Psychometrics</b> <sup>13</sup>
Extensions décimales	→ .2	→ Psychology–Philosophy. Relation to other topics–Methodology– Mathematical and statistical methods– <b>Special methods</b>
Cutter éventuel	→ F32	→ Psychology–Philosophy. Relation to other topics–Methodology– Mathematical and statistical methods– Special methods, A-Z– <b>Factor analysis</b>
<b>Book number</b>		
Cutter	→ T48	→ Thompson, Bruce
<b>Date de publication</b>		
	→ 2004	

que le second au sein d'une matière précise permet de classer l'ouvrage en fonction de son auteur ou de son titre. En aucun cas un troisième indice "Cutter" ne pourra être utilisé.

Si différents ouvrages d'un même auteur étaient publiés la même année, un caractère supplémentaire, appelé "work letter"<sup>10</sup>, serait ajouté après la date de publication pour qu'une cote de rangement reste unique selon le concept "une cote, un livre".

Cette séquence dans son entièreté fait partie du domaine du "shelflisting"<sup>11</sup>.

### Structure d'une cote de rangement de la LC<sup>12</sup>

Par cote de rangement, nous entendons le "class number", le "book number" et la date de publication. Ces trois éléments forment un tout qui permet de ranger l'ouvrage en rayon (voir tab. 1).

Lorsque la cote est formée, il faut la placer sur le livre. La cote doit être structurée de manière spécifique pour paraître la plus claire possible. Les différentes séquences seront séparées sauf les décimales, qui seront toujours accolées au nombre entier : la première ligne accueillera toutes les lettres, la seconde tous les nombres et la troisième les combinaisons alphanumériques restantes. Les dates de publication possèdent quant à elles une ligne propre suivant les autres

(voir tab. 2). Afin de ne pas confondre le zéro et la lettre O, il était d'usage de souligner la lettre<sup>14</sup> mais cette pratique semble avoir disparu du catalogue.

Tab. 2 : exemples de présentations d'une cote de rangement.

	<b>Présentation claire</b>	<b>Présentation confuse</b>
1)	BF 38.5 F7 <sup>15</sup>	BF 38 .5 F7
2)	RC 451.4 .A5 A53 <sup>16</sup>	RC451.4 .A5.A53

### "Literary warrant"<sup>17</sup>

Le principe directeur sur lequel se base la LCC s'intitule "Literary warrant" ou "Garantie littéraire". Cela signifie que les indices présents dans la classification ont été élaborés d'après les sujets des ouvrages acquis par la bibliothèque. Les cotes suivent donc l'évolution de la production

littéraire, à la condition implicite que les ouvrages publiés intéressent l'institution. Nous pouvons parler de classification "a posteriori".

### Classification non décimale

Les séquences chiffrées qui composent les cotes ne suivent pas un ordre décimal mais un ordre purement numérique. Voici un exemple afin de mieux cerner ce concept, contraire notamment à celui de la *Classification Décimale Universelle* : un premier indice de la sous-classe BF sera BF203 (*Gestalt psychology*). Un indice suivant sera BF501 (*Motivation*). Jusque là, aucune spécificité ; par contre, la sous-classe BF2050 (*Human-alien encounters*) sera classée après les deux indices précités. En effet, 2050 est un nombre plus grand que 203 et 501.

Dans une classification décimale, la division BF2050 aurait été subordonnée à une sous-classe BF205 et se serait donc trouvée entre la BF203 et la BF501.

Cependant, des extensions décimales ont été ajoutées pour pouvoir désigner de nouveaux sujets lorsque les nombres entiers ne sont plus disponibles<sup>18</sup>. Ce principe est appelé "Hospitality" ou "Hospitalité"<sup>19</sup>. Par là, il faut entendre la capacité à accepter de nouvelles catégories. Celle de la LCC est vraiment gigantesque car les séquences alphabétiques des indices pourraient être allongées par l'ajout d'une ou de plusieurs lettres. Cela multiplierait quasiment à l'infini les possibilités de nouvelles classes. De nouvelles subdivisions, décimales et donc après un point (BF38.5), pourraient également faire leur apparition<sup>20</sup>. Cependant, d'un point de vue plus concret, cette pratique allongerait considérablement les indices, ce qui nuirait à la lisibilité et à la compréhension. Il existe également une méthode d'extension plus imposante prévue par les "classificationnistes", toujours dans le même esprit : les classes I, O W, X, Y n'ont, jusqu'à présent, pas été employées. Elles pourraient accueillir un nouveau sujet si une telle situation se produisait.

L'expressivité de la hiérarchie des indices apparaît donc moindre, en raison de la non-décimalité de la classification. En effet, certains indices sont subordonnés à d'autres alors que rien dans la notation ne présume ce fait :

*BF38.5 Psychology-Philosophy. Relation to other topics – Methodology*

est plus général que

*BF39 Psychology-Philosophy. Relation to other topics – Methodology –*

*Mathematical and statistical methods.*

*Psychometrics*

qui lui est donc subordonné.

L'organisation hiérarchique est donc parfois peu

perceptible au vu des indices.

### Structure similaire des différentes classes et divisions particulières<sup>21</sup>

Il paraît logique que les classes d'une même classification soient toutes agencées de la même manière. Cependant, en ce qui concerne la LCC, chaque classe fut développée séparément par des commissions de travail relativement indépendantes les unes des autres : cela eut comme conséquence des différences notables. Il existe tout de même une structure commune, qui suit une liste élaborée par Martel lors de la création de la classification. Ce canevas est souvent appelé "Martel's seven points" ou "les sept points de Martel".

Comme son nom l'indique, ce plan comporte sept axes :

- General form divisions → Divisions générales de forme (périodiques, collections, dictionnaires, ...)
- Philosophy. Theory → Philosophie. Théorie
- History → Histoire, suivant l'ordre chronologique
- General works. Treatises → Travaux généraux. Traités
- Law. Regulations. State relations → Droit. Règlements. Relations entre États
- Study and teaching → Étude et enseignement
- Specific subdivisions and sections → Subdivisions et sections spécifiques

Ces sept points sont sensés couvrir la plupart des aspects des documents susceptibles d'apparaître dans les différentes classes. Ces divisions peuvent être reproduites au sein des sous-classes. L'ordre de ces points est indicatif, il peut différer d'une classe à l'autre et est surtout fixé par l'usage. Un exemple de la non-application systématique de cette suite est la classe CN (*Inscriptions. Epigraphy*), dont la partie *Dictionaries. Encyclopedias*, a été placée après les autres (*Theory. Philosophy, History,...*).

#### General form divisions

Elles précèdent généralement les autres, mais pas toujours, comme dans l'exemple énoncé ci-dessus.

Nous pouvons retrouver au sein de cette division tout ce qui concerne la forme de l'information : les périodiques, les collections, les sociétés organisatrices de colloques, les annuaires, les dictionnaires et les encyclopédies. Suivant les disciplines, des divisions de forme supplémentaires peuvent apparaître.

#### Philosophy. Theory

Cette section accueille bien entendu les docu-

ments examinant les aspects philosophiques et théoriques des domaines étudiés mais aussi les aspects méthodologiques. Peuvent également y figurer des sujets en relation avec les thèmes traités afin de montrer les limites de ces derniers ou les corrélations entretenues avec eux.

### History

Grâce à cette division, la matière sera présentée généralement en périodes chronologiques, de la plus ancienne à la plus récente. Ces périodes sont plus ou moins longues suivant les besoins (siècles, décennies, fourchettes d'années,...). Si un thème traite de plusieurs périodes établies par la LCC, le classement se fera à la période la plus ancienne.

Les biographies seront aussi classées sous cet intitulé dans la plupart des cas.

### General works. Treatises

Les documents présents dans cette sous-classe, tels que manuels et guides allant du plus érudit au plus populaire, traitent des sujets dans leur globalité. Elle n'est introduite que si des divisions de forme sont déjà présentes. Quelquefois, des notions de temps font leur apparition au sein de cette section.

Elle est habituellement couplée à une autre sous-classe, *General special*, qui comporte les travaux portant sur le sujet dans son entièreté mais d'un point de vue particulier.

### Law. Regulations. State relations

Le droit fait à l'heure actuelle l'objet d'une classe entière, la classe K. La division *Law. Regulations. State relations* a donc progressivement disparu au fur et à mesure du développement de sa remplaçante. Les responsables répartirent dans un premier temps les ouvrages entre les lettres K et JX qui accueilleraient le droit international. Mais, à ce jour, tout le droit a été entièrement rassemblé sous la seule classe K.

### Study and teaching

Les ouvrages concernant l'étude de la discipline et son enseignement sont classés sous cet intitulé. Des sous-intitulés peuvent apparaître le cas échéant : *Schools, Biography* (d'enseignants, ...), *Research, ...*

Exemple : PR55 *English literature--Literary history and criticism--*

*Biography of teachers, critics, and historians*

### Specific subdivisions and sections

Tous les documents n'entrant pas dans une des

catégories précédentes sont donc redirigés vers celle-ci. D'autres divisions sont spécifiquement élaborées suivant les domaines. Plusieurs intitulés peuvent être utilisés pour un même concept selon la classe.

Les divisions supplémentaires couvrent notamment la géographie.

### Forme énumérative des sujets<sup>22</sup>

La LCC est dite énumérative car ses subdivisions, bien que communes à toutes les classes, sont répétées dans chacune d'elles au lieu d'être mises à part dans une table auxiliaire, comme les divisions communes ou spéciales de la CDU, par exemple. Le volume important de cette classification en est une conséquence.

### Évolutions fréquentes

La LCC est continuellement revue : chaque semaine, le "Cataloging Policy and Support Office"<sup>23</sup>, organe de développement du système, publie des listes de mise à jour<sup>24</sup>. Celles-ci sont disponibles gratuitement sur Internet au format PDF. Ces changements et/ou ajouts sont directement pris en compte par le "Classification Web"<sup>25</sup>, l'interface de la LCC en ligne.

Une grosse évolution fut la création de la classe K, *Law*, vers les années 1960. Elle remplaça en partie la division *Law. Regulations. State relations* évoquée plus haut.

Cependant, des refontes totales, portant sur des classes entières, sont peu mises en œuvre, tout d'abord parce que le besoin ne s'en fait pas sentir et ensuite à cause du travail assez conséquent à fournir autour de ce changement.

### En guise de conclusion

La LCC est une classification qui peut de prime abord rendre le bibliothécaire perplexe : en effet, au-delà des aspects techniques, les spécificités de la LCC traduisent une culture bibliothéconomique sensiblement différente de celle que peuvent représenter, par exemple, la *Classification Décimale Universelle* ou la *Classification Décimale de Dewey*.

Il est sans aucun doute à souhaiter que la rencontre de ces deux univers soit source d'échanges et d'enrichissement pour leurs acteurs, sans éveiller de méfiance ou d'affrontements stériles.

Dans cette optique d'élargissement des horizons, une certaine compréhension de la LCC est avant tout nécessaire : cerner les principales caractéristiques est un préambule essentiel avant

d'envisager la comparaison voire l'adaptation, de cette classification vis-à-vis des besoins locaux des professionnels de la documentation. Espérons que ces quelques lignes auront posé les jalons d'un accueil enthousiaste envers cet outil passionnant !

**Virginie Tacq**  
Université Catholique de Louvain (UCL)  
Bibliothèque de psychologie et des sciences de l'éducation  
Grand Place, 43  
1348 Louvain-la-Neuve  
tacq@bpsp.ucl.ac.be

Octobre 2006

## Notes

- 1 <<http://www.loc.gov/about/history/>> (Consulté le 7 octobre 2006)  
Chan, Lois Mai. *Immroth's guide to the library of Congress Classification*. 4<sup>th</sup> ed. Engelwood: Libraries Unlimited, 1990, p.5.
- 2 <<http://www.loc.gov/about/facts.html>> (Consulté le 8 octobre 2006).
- 3 <<http://www.loc.gov/fsd/fin/pdfs/fy04.pdf>> p.1.2 (Consulté le 8 octobre 2006).
- 4 Chan, Lois Mai. *Op. cit.* p.17.
- 5 Dittman, H., Hardy, J. *Learn Library of Congress Classification*. Lanham: Scarecrow Press, 2000, p.164.
- 6 <<http://www.loc.gov/about/>> (Consulté le 13 octobre 2006).  
<<http://www.loc.gov/fsd/fin/pdfs/fy04.pdf>> p. 1.5 -1.7 (Consulté le 8 octobre 2006).  
<<http://www.loc.gov/fsd/fin/pdfs/fy04.pdf>> p. 1.11 (Consulté le 8 octobre 2006).
- 7 <<http://www.loc.gov/about/facts.html>> (Consulté le 8 octobre 2006).
- 8 Chan, Lois Mai. *Op. cit.* pp.53-73.
- 9 Dittman, H., Hardy, J. *Op. cit.* p.48.
- 10 Dittman, H., Hardy, J. *Op. cit.* p.165.
- 11 Shelf List : plan de classement (d'après Boulogne, Arlette. *Vocabulaire de la documentation*. Paris, ADBS, 2004, p. 293).
- 12 Cote de : Thompson, Bruce. *Exploratory and confirmatory factor analysis: understanding concepts and applications*. Washington, DC : American Psychological Association, 2004.
- 13 NB : BF38 = Philosophy. Relation to other topics et BF38.5 = Psychology--Philosophy. Relation to other topics--Methodology
- 14 Matthis, R. E. *Adopting the Library of Congress classification system: a manual of methods and techniques for application or conversion*. New York (N.Y.): Bowker, 1971, p.33.
- 15 Cote de : Friedman, Neil. *The social nature of psychological research : the psychological experiment as a social interaction*. New York, Basic Books, 1967
- 16 Cote de : American Psychopathological Association. *Psychopathology in the aged*. New York, Raven Press, 1980
- 17 Chan, L. M. *Op. cit.* p.16.  
Hunter, E. J. *Classification made simple*. Aldershot : Ashgate, 2002, p.86.
- 18 Chan, L. M. *Op. cit.* p.21.
- 19 Hunter, E. J. *Op. cit.* pp.76-77.
- 20 <<http://www.gslis.utexas.edu/~l384k3fm/Franm/CatIEs-c09-p1-29-020306.pdf>> p.17 (Consulté le 15 octobre 2006).

- <sup>21</sup> Chan, L. M. *Op. cit.* pp. 28-38  
<<http://www.gslis.utexas.edu/~l384k3fm/Franm/CatlEs-c09-p1-29-020306.pdf>> pp.18-23 (Consulté le 15 octobre 2006).
- <sup>22</sup> Chan, L. M. *Op. cit.* p. 21
- <sup>23</sup> <<http://www.loc.gov/catdir/cpsa/>> (Consulté le 19 octobre 2006).
- <sup>24</sup> <<http://www.loc.gov/catdir/cpsa/lcc.html>> (Consulté le 20 octobre 2006).
- <sup>25</sup> <<http://classificationweb.net/>> Consultable uniquement sur abonnement (Consulté le 21 octobre 2006).